

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00527

Numéro SIREN : 443 153 978

Nom ou dénomination : SOCIETE DES ALPES DE GESTION ET DE COMMERCIALISATION - RHONES-ALPES

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2018 sous le numéro de dépôt 3358



Documents Officiels

Surveillances d'entreprises

Formalités au RCS

Suivi du contentieux

Autres services

RECHERCHER

Entreprise, dirigeant, greffe, formalité, actualité, nom, nom + code postal, SIREN...

Ou utilisez la [recherche avancée](#)

Aujourd'hui : **28435** mises à jour enregistrées sur les entreprises

Infogreffe Actualités & dossiers Actualités Année 2016 Octobre Confidentialité du dépôt des comptes

ACTUALITÉS & DOSSIERS

10 questions sur Infogreffe et l'Open Data

Actualités

Bulletin d'Actualité des Greffiers

Dossiers thématiques

Tutoriels

Lexique

Prévention

Aide et FAQ

Actualités

[TOUTES LES ACTUS](#)

01/10/2016

Confidentialité des dépôts de comptes annuels

Après la possibilité, pour les microentreprises, de déposer leurs dépôts de comptes annuels au Greffe du Tribunal de Commerce de manière confidentielle, il est devenu possible depuis le 7 août 2016 pour les petites entreprises de d'opter pour la confidentialité du compte de résultat.

En effet, sous-réserve de remplir certaines conditions, les PME peuvent demander la confidentialité de leur compte de résultat directement sur le site Infogreffe depuis le 10 Août 2016.

Les entreprises concernées jusqu'ici par la confidentialité du dépôt des comptes sont :

Les sociétés commerciales remplissant au moins deux des critères suivants :

- Un total du bilan inférieur à 350000€
- Un chiffre d'affaires inférieur à 700000€
- Moins de 10 salariés

A celles-ci s'ajoute donc maintenant certaines petites entreprises qui accèderont à une option de confidentialité plus épurée ne s'appliquant qu'au compte de résultat. Les conditions pour cette confidentialité partielle demandent à ne pas dépasser 2 des 3 critères suivants :

- Un total de bilan de 4 millions d'euros
- Un chiffre d'affaires net de moins de 8 millions d'euros
- Moins de 50 salariés

Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au guide des formalités à cette adresse : [\[Guide des formalités dépôt des comptes\]](#)

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE THONON-LES-BAINS
10, Rue de l'Hôtel-Dieu - BP 60521
74203 THONON LES BAINS CEDEX
Tel : 04.50.72.13.20

RECEPISSE DE DEPOT

SOCIETE DES ALPES DE GESTION ET DE
COMMERCIALISATION - RHONES-ALPES

2 avenue de genève
résidence l'atrium
74140 Douvaine

V/REF :
N/REF : 2006 B 527 / 2018-B-3358

Le greffier du tribunal de commerce de Thonon-les-Bains certifie qu'il a reçu le 04/07/2018,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2017.

Concernant la société

SOCIETE DES ALPES DE GESTION ET DE COMMERCIALISATION - RHONES-ALPES
Société par actions simplifiée
2 avenue de genève
résidence l'atrium
74140 Douvaine

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-3358 le 06/07/2018
R.C.S. THONON 443 153 978 (2006 B 527)

Fait à THONON-LES-BAINS le 06/07/2018,
L'un des Greffiers Associés



« SAGEC RHONE-ALPES »
S.A.S. au capital social : 100.000 €
Siège social : L'Atrium
2 avenue de Genève
74140 DOUVAINE
443 153 978 RCS THONON

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2018**

AFFECTATION DU RESULTAT

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 de la façon suivante:

- à la distribution de dividendes	120.000,00 €
- aux autres réserves, le solde	37.378,87 €

BENEFICE DE L'EXERCICE 31.12.2017	157.378,87 €

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que conformément à l'article 28 I-3° de la Loi de finances 2018, les revenus distribués aux personnes physiques sont soumis à un prélèvement forfaitaire non libératoire perçu à titre d'acompte, de 12,80 %, imputable sur l'impôt dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. Les revenus distribués sont également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,20 % conformément à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT



« SAGEC RHONE-ALPES »
S.A.S. au capital social : 100.000 €
Siège social : L'Atrium
2 avenue de Genève
74140 DOUVAIN
443 153 978 RCS THONON

BILAN 31.12.2017

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several horizontal strokes and a vertical stroke, positioned below the text 'EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT'.



N° 10937*20

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2018

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S. SAGEC RHONE ALPES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>15</u>					
Adresse de l'entreprise <u>2 avenue de Genève 74140 DOUVAINE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>44315397800020</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, 31/12/2017				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
	Frais de développement*	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 293			
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	85 733			
	Constructions	AP	AQ	72 931			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	276 292			
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	25 000			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	80 631			
TOTAL (II)		BJ	BK	1 795 956			
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ	284 919			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	51 485			
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	986 581			
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 495 895			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	38 568			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	9 739			
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 815 700			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	4 611 657	405 000	4 206 657	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise		S.A.S. SAGEC RHONE ALPES		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)		DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)		DG	202 818	
	Report à nouveau		DH	340 174	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	157 379	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	810 371	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	204 822	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	204 822	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	569 115	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)		DV	7 030	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	88 271	
	Dettes fiscales et sociales		DY	736 935	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	101 848	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	1 688 266	
TOTAL (IV)		EC	3 191 465		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	4 206 657		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 695 720	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	129	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	5 036 153	FH		FI	5 036 153
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 036 153	FK		FL	5 036 153	
	Production stockée *					FM	285 444	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 809	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	111 132	
	Autres Produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 434 537
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 463 981	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	89 733	
	Salaires et traitements *					FY	2 180 696	
	Charges sociales (10)					FZ	1 002 789	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	106 334
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	51 485
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	204 822
	Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 099 839	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	334 698	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	19 155	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 014	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 014	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	23 774	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	23 774	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-22 760	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	292 783	



* (Ne pas reporter le montant des centimes)

1 ER EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant <input type="checkbox"/> *		
		TOTAL I		1		2		3		
		TOTAL II		4 293						
CORP. INCORP.	Frais d'établissement et de développement			CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			KD		KE		KF		
	CORP. CORP.	Terrains			KG	85 733	KH		KI	
		Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	771 599	KK		KL	1 000
			Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
			Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS		KT		KU	
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	198 357	KW		KX	346 160
			Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
			Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	169 965	LC		LD	113 218
Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ			
Avances et acomptes			LK		LL		LM			
TOTAL III			LN	1 225 654	LO		LP	460 378		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T		
	Autres participations			8U	25 000	8V		8W		
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	79 131	1U		1V	1 500	
	TOTAL IV			LQ	104 131	LR		1S	1 500	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	1 334 078	ØH		ØJ	461 878		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		TOTAL I		1		3		4		
		TOTAL II		2						
CORP. INCORP.	Frais d'établissement et de développement			IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			IO		LV		LW	4 293	
	CORP. CORP.	Terrains			IP		LX		LY	85 733
		Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	772 599
			Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	544 517
			Matériel de transport		IV		MP		MQ	
			Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	283 183
Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA			
Avances et acomptes			NC		ND		NE			
TOTAL III			IY		NG		NH	1 686 032		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		
	Autres participations			1Ø		ØX		ØY	25 000	
	Autres titres immobilisés			11		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	80 631	
	TOTAL IV			13		NJ		NK	105 631	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK		ØL	1 795 956		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10171*17

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis - SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Exercice N clos le 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.Désignation de l'entreprise : S.A.S. SAGEC RHONE ALPESNéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise S.A.S. SAGEC RHONE ALPES Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	3 503	PF	790	PG		PH	4 293		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	37 537	PN	35 394	PO		PQ	72 931		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst.générales, agencements, aménagements divers	QD	88 270	QE	40 496	QF		QG	128 766		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	117 872	QM	29 654	QN		QO	147 526		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	243 679	QV	105 544	QW		QX	349 223		
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		ØN	247 182	ØP	106 334	ØQ		ØR	353 516		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

 1er EXEMPLAIRE DESTINE A L' ADMINISTRATION
Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L' ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Désignation de l'entreprise S.A.S. SAGEC RHONE ALPES Néant <input type="checkbox"/> *									
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H				
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M				
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S				
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W				
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A				
Provisions pour impôts (1)		5B	5C	5D	5E				
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H	5J	5K				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U				
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	70 250	5W	204 822	5X	70 250	5Y	204 822
TOTAL II		5Z	70 250	TV	204 822	TW	70 250	TX	204 822
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	51 485	6R	6S	51 485		
	Sur comptes clients	6T	6U		6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y		6Z	7A			
TOTAL III	7B		51 485	TZ	UA	51 485			
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	70 250	UB	256 307	UC	70 250	UD	256 307	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	256 306	UF	70 250			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l' entreprise : S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

 Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	80 631	UV		UW	80 631			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	986 581		986 581					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	85 074		85 074				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	120 333		120 333				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	248		248				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 290 239		1 290 239					
	Charges constatées d'avance		VS	9 739		9 739					
	TOTAUX				VT	2 572 845	VU	2 492 214	VV	80 631	
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	569 115		73 370		304 403		191 342	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	188		188						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	88 271		88 271						
Personnel et comptes rattachés		8C	183 135		183 135						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	315 285		315 285						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	188 627		188 627					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	49 888		49 888					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	6 842		6 842						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	101 848		101 848						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	1 688 266		1 688 266						
TOTAUX				VY	3 191 465	VZ	2 695 720		304 403		191 342
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	88 188	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NS	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS		NS	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	0		
LES EFFECTIFS		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES		NS	
COMMENTAIRES			NA

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 4 206 656.77 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 157 378.87 Euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 31/12/2017.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),



KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
CS 90021
13269 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Sagec Rhône Alpes SAS
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2017

Sagec Rhône Alpes SAS
2, avenue de Genève - 74140 Douvaine

Ce rapport contient 25 pages

Référence : PL - JCL



KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
CS 90021
13269 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Sagec Rhône Alpes SAS

Siège social : 2, avenue de Genève - 74140 Douvaine
Capital social : € 100 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2017

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sagec Rhône Alpes S.A.S. relatifs à l'exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, ainsi qu'à l'amortissement et la dépréciation de ceux-ci.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

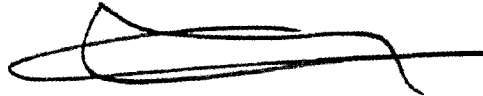
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies

ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Sophia-Antipolis, le 22 juin 2018

KPMG Audit Sud-Est



Philippe Levert
Directeur Adjoint Côte d'Azur

BILAN ACTIF

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES
Du 01/10/2016 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs au 31/12/17		% de l'actif	Valeurs au 30/09/16		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes		
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						0.02
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	4 293.11	4 293.11		789.67		
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles			31.78			30.04
Terrains	85 733.00		85 733.00	85 733.00		
Constructions	772 599.00	72 930.62	699 668.38	734 062.09		
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	827 700.17	276 291.62	551 408.55	162 180.91		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)			2.51			3.19
Participations	25 000.00		25 000.00	25 000.00		
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	80 631.21		80 631.21	79 131.21		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 795 956.49	353 515.35	1 442 441.14	34.29	1 086 896.88	33.25
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				5.55		
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)	284 918.61	51 484.76	233 433.85			
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				59.01		65.53
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	986 580.69		986 580.69		468 355.42	
Autres créances (3)	1 495 894.71		1 495 894.71		1 673 463.16	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	38 567.67		38 567.67	0.92	12 968.35	0.40
Charges constatées d'avance (3)	9 738.71		9 738.71	0.23	26 746.88	0.82
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 815 700.39	51 484.76	2 764 215.63	65.71	2 181 533.81	66.75
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	4 611 656.88	405 000.11	4 206 656.77	100	3 268 430.69	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES
Du 01/10/2016 au 31/12/2017

PASSIF

	Valeurs au 31/12/17	% du passif	Valeurs au 30/09/16	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital				
dont versé :	100 000.00		100 000.00	3.06
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		5.06		3.41
Réserve légale	10 000.00		10 000.00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	202 817.76		101 574.06	
Report à nouveau	340 174.02	8.09	340 174.02	10.41
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	157 378.87	3.74	201 243.70	6.16
SITUATION NETTE	810 370.65	19.26	752 991.78	23.04
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	810 370.65	19.26	752 991.78	23.04
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	204 821.50		70 250.00	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	204 821.50	4.87	70 250.00	2.15
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	569 114.71	13.53	718 240.92	21.98
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 029.59	0.17	11 213.34	0.34
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	88 270.82	2.10	134 191.37	4.11
Dettes fiscales et sociales	736 934.99	17.52	355 993.63	10.89
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	101 848.32	2.42	40 712.22	1.25
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 688 266.19	40.13	1 184 837.43	36.25
TOTAL DETTES	3 191 464.62	75.87	2 445 188.91	74.81
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	4 206 656.77	100	3 268 430.69	100
(1) Dont à plus d'un an	495 745.00		585 785.00	
(1) Dont à moins d'un an	2 695 719.62		1 859 404.00	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	128.95		61 066.73	
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES
Du 01/10/2016 au 31/12/2017

	Du 01/10/16 Au 31/12/17	% CA	Du 01/10/15 Au 30/09/16	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	5 036 153	100	3 180 144	100	1 856 009	58
Montant net du chiffre d'affaires	5 036 153	100	3 180 144	100	1 856 009	58
Production stockée	285 444	6			285 444	
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 809				1 809	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	111 132	2	17 445	1	93 687	537
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 434 537	108	3 197 589	101	2 236 949	70
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 463 981	29	898 368	28	565 613	63
Impôts, taxes et versements assimilés	89 733	2	69 856	2	19 877	28
Salaires et traitements	2 180 696	43	1 163 158	37	1 017 538	87
Charges sociales	1 002 789	20	548 486	17	454 304	83
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	106 334	2	66 210	2	40 124	61
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	51 485	1			51 485	
Dotations aux provisions	204 822	4	40 000	1	164 822	412
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 099 839	101	2 786 077	88	2 313 762	83
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	334 698	7	411 512	13	-76 814	-19
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré	19 155		9 106		10 049	110

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES
Du 01/10/2016 au 31/12/2017

	Du 01/10/16 Au 31/12/17	% CA	Du 01/10/15 Au 30/09/16	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 014		3 161		-2 147	-68
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 014		3 161		-2 147	-68
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	23 774		20 739	1	3 035	15
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	23 774		20 739	1	3 035	15
RÉSULTAT FINANCIER	-22 760		-17 578	-1	-5 182	-29
RÉSULTAT COURANT avant impôts	292 783	6	384 828	12	-92 045	-24
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	39 226	1	210		39 017	
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			84 474	3	-84 474	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	39 226	1	84 684	3	-45 458	-54
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	94 047	2	177 749	6	-83 702	-47
Sur opérations en capital	2 160				2 160	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	96 207	2	177 749	6	-81 542	-46
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-56 981	-1	-93 065	-3	36 084	39
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	78 423	2	90 519	3	-12 096	-13
TOTAL DES PRODUITS	5 474 778	109	3 285 434	103	2 189 344	67
TOTAL DES CHARGES	5 317 399	106	3 084 190	97	2 233 209	72
Bénéfice ou Perte	157 379	3	201 244	6	-43 865	-22

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 4 206 656.77 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 157 378.87 Euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 31/12/2017.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	15 à 30 ans
- Agencements	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informat	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

STOCKS

Les stocks comptabilisés sont valorisés au prix de revient des études engagées. Ils correspondent aux dépenses réalisées afin d'étudier la faisabilité de projets.

Dès lors que le projet a un risque important de non aboutissement, il fait l'objet d'une provision.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	4 293			
CORPORELLES	Terrains		85 733			
	Sur sol propre		771 599		1 000	
	Constructions	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Inst. générales, agencts & aménagts divers		198 357		346 160	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique		169 965		113 218	
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
		TOTAL	1 225 654		460 378	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		25 000			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		79 131		1 500	
		TOTAL	104 131		1 500	
		TOTAL GENERAL	1 334 078		461 878	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			4 293	
CORPORELLES	Terrains				85 733	
	Sur sol propre				772 599	
	Constructions	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. divers				544 517
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier					283 183
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			1 686 032	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				25 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				80 631	
		TOTAL			105 631	
		TOTAL GENERAL			1 795 956	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	3 503	790		4 293
Terrains					
Sur sol propre		37 537	35 394		72 931
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		88 270	40 496		128 766
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		117 872	29 654		147 526
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	243 679	105 544		349 223
	TOTAL GENERAL	247 182	106 334		353 516

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
		TOTAL			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	70 250	204 822	70 250	204 822
	TOTAL	70 250	204 822	70 250	204 822
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours		51 485		51 485
Sur comptes clients					
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL		51 485		51 485
	TOTAL GÉNÉRAL	70 250	256 307	70 250	256 307
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		256 306	70 250	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)						

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				
		Prêts (1) (2)				
		Autres immobilisations financières	80 631		80 631	
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				
		Autres créances clients	986 581	986 581		
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
		Personnel et comptes rattachés				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		Impôts sur les bénéfiques	85 074	85 074		
		Etat & autres	120 333	120 333		
		coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés	248	248	
		Divers				
		Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 290 239	1 290 239			
	Charges constatées d'avance	9 739	9 739			
	TOTAUX	2 572 845	2 492 214	80 631		
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
		des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
			Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		9 739
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	9 739

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		880 265
Autres créances		998
Disponibilités		
	TOTAL	881 263

CAPITAUX PROPRES

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	10 000.00	10.00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	569 115	73 370	304 403	191 342
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	188	188		
Fournisseurs & comptes rattachés	88 271	88 271		
Personnel & comptes rattachés	183 135	183 135		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	315 285	315 285		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	188 627	188 627		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	49 888	49 888		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	6 842	6 842		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	101 848	101 848		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 688 266	1 688 266		
TOTAUX	3 191 465	2 695 720	304 403	191 342
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	88 188			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 688 266
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 688 266

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 021
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 014
Dettes fiscales et sociales	320 087
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	22 605
TOTAL DES CHARGES À PAYER	385 727

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE s'élève à 24 865 €.

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

ENGAGEMENTS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	282 296					282 296
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	282 296					282 296
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	282 296					282 296

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	567 965	567 965
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	567 965	567 965

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 036 153	3 180 144	3 177 836	2 672 695	2 461 280
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	528 192	312 436	466 302	334 723	370 243
Impôts sur les bénéfices	78 423	90 519	91 159	89 793	106 772
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	157 379	201 244	201 574	205 156	235 217
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	292 390	20 673	173 569	39 774	28 254
Résultat distribué (D)		100 000	100 000	100 000	20 000
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	52.82	31.24	46.63	33.47	37.02
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	44.98	22.19	37.51	24.49	26.35
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	15.74	20.12	20.16	20.52	23.52
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)		10.00	10.00	10.00	2.00
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	26	23	19	19	17
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 180 696	1 163 158	1 189 532	1 017 601	916 948
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	1 002 789	548 486	555 788	478 107	434 722



ARISTOTE

ATLANTIQUE SUD
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE THONON
10 rue de l'hôtel Dieu
74200 THONON-LES-BAINS**

**BAYONNE,
Le 02 juillet 2018**

ANDRÉ BONNET

DOCTEUR EN DROIT FISCAL
DIPLOMÉ D'ÉTUDES COMPTABLES SUPÉRIEURES
MEMBRE DE L'INSTITUT DES AVOCATS
CONSEILS FISCAUX & DE L'ASSOCIATION NATIONALE
DES DOCTEURS EN DROIT

DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS
A.BONNET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

Objet : SAGEC RHONE-ALPES

REÇU LE
04 JUL. 2018
GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE
de THONON les BAINS

OLIVIER BOULOUS

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATIONS EN
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS

O.BOULOUS@ARISTOTE-AVOCATS.FR

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien trouver ci-joints, à titre de dépôt, les documents relatifs aux comptes annuels de la société en référence, savoir, en un exemplaire :

- ✓ affectation du résultat,
- ✓ rapport CAC sur les comptes annuels
- ✓ bilan au 31/12/2017,
- ✓ chèque T.C. / 45,63 €.

JEAN-CHARLES BARRIERE

ANCIEN BÂTONNIER

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATION EN
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS

JC.BARRIERE@ARISTOTE-AVOCATS.FR

Dans l'attente du reçu de dépôt et de la facture correspondante,
Et restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

MARIE-SOPHIE CROUZET

INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE DE PARIS
D.E.S.S. DROIT COMMUNAUTAIRE

D.E.A. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

MS.CROUZET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

En collaboration

CHARLOTTE FORTIN

MASTER II DROIT DES AFFAIRES & FISCALITE
DIPLOME DE JURISTE CONSEIL EN ENTREPRISE

CFORTIN@ARISTOTE-AVOCATS.FR

Anaïs BONNET

ARISTOTE ATLANTIQUE SUD

SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 10 400 EUROS
824 104 970 RCS BAYONNE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 68 824104970

VILLA « HEMEN GAUDE » - 8 AVENUE DU 8 MAI 1945 - 64116 BAYONNE CEDEX
TÉLÉPHONE : 05 59 42 42 83 - TÉLÉCOPIE : 05 59 42 40 82